



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

1 – 3, Rue du Départ  
75014 PARIS  
Tel : 33 (0)1 40 60 45 66  
Fax : 33 (0)1 40 60 64 19  
Mail : contact@conceptaudit.fr

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ETABLIS SELON LES**  
**NORMES IFRS TELLES QU'ADOPTÉES DANS L'UNION EUROPEENNE**

**Exercice clos le 30 septembre 2021**

**VENTE-UNIQUE.COM**

**Société Anonyme**

**Siège Social  
9, rue Jacquard  
93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

**RCS BOBIGNY B 484 922 778**

**Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels  
établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne  
Exercice clos le 30 septembre 2021**

Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Vente-Unique et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des états financiers individuels de la société Vente-Unique relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021 présentés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.


C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers annuels présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière de la société au 30 septembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 28 janvier 2022

Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurence Leboucher', with a long horizontal flourish extending to the right.

Concept Audit & Associés

Laurence LEBOUCHER



## **Comptes IFRS**

(Exercice clos au 30 septembre 2021)

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 SEPTEMBRE 2021

### COMPTE DE RESULTAT

En Milliers d'Euros	Notes	30/09/2021	30/09/2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	5.11	<b>163 462</b>	<b>118 852</b>
Prix de revient des ventes		-70 251	-55 729
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>5.12</b>	<b>93 211</b>	<b>63 123</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>5.13</b>	<b>-10 980</b>	<b>-7 659</b>
<b>Autres charges opérationnelles courantes</b>	<b>5.14</b>	<b>-62 777</b>	<b>-47 379</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>19 454</b>	<b>8 085</b>
Autres produits et charges opérationnels	5.15	-101	-345
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>19 354</b>	<b>7 739</b>
Intérêts et charges assimilées	5.16	-90	-130
Autres produits et charges financières		60	95
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-30</b>	<b>-35</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>19 324</b>	<b>7 704</b>
Charges d'impôts	5.17	-5 107	-3 010
<b>RESULTAT NET</b>		<b>14 217</b>	<b>4 694</b>
<b>Résultat de base par action, en euros</b>			
Résultat net part du Groupe par action		1,47	0,49
<b>Résultat dilué par action, en euros</b>			
Résultat net part du Groupe par action		1,45	0,49

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>14 217</b>	<b>4 694</b>
Ecart de conversion	-	-
<b>Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat</b>		-
Impact résultat des opérations sur actions propres	-370	-66
Paiements fondés sur des actions	954	550
Ecart actuariel sur les provisions d'indemnités de fin de carrière	5	35
<b>Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat</b>	<b>590</b>	<b>519</b>
<b>Résultat global - part du Groupe</b>	<b>14 807</b>	<b>5 213</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Nombres d'actions	Capital	Titres auto-détenus	Réserves	Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres – part du groupe	Capitaux – propres – part des Minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2019 en normes IFRS</b>	<b>9 549 173</b>	<b>95</b>	<b>-307</b>	<b>12 408</b>	<b>3 134</b>	<b>15 329</b>	-	<b>15 329</b>
Opérations sur capital	111 400	1		-1		-		-
Paiements fondés sur des actions					550	550		550
Opérations sur titres auto-détenus			-499			-499		-499
Dividendes					-1 518	-1 518		-1 518
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2020					4 694	4 694		4 694
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres					-31	-31		-31
Affectation de résultat				1 616	-1 616	-		-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2020 en normes IFRS</b>	<b>9 660 573</b>	<b>97</b>	<b>-806</b>	<b>14 023</b>	<b>5 213</b>	<b>18 525</b>	-	<b>18 525</b>
Opérations sur capital						-		-
Paiements fondés sur des actions					954	954		954
Opérations sur titres auto-détenus			-769		-370	-1 139		-1 139
Dividendes					-2 653	-2 653		-2 653
Résultat net de l'exercice au 30 septembre 2021					14 217	14 217		14 217
Résultat global comptabilisés directement en capitaux propres					5	5		5
Affectation de résultat				2 560	-2 560	-		-
<b>Capitaux propres clôture au 30 septembre 2021 en normes IFRS</b>	<b>9 660 573</b>	<b>97</b>	<b>-1 575</b>	<b>16 582</b>	<b>14 807</b>	<b>29 910</b>	-	<b>29 910</b>

## ACTIF

En Milliers d'Euros	Notes	30/09/2021	30/09/2020
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	5.1	2 505	1 577
Immobilisations corporelles	5.2	1 912	2 139
Droit d'utilisation	5.3	1 144	1 424
Actifs financiers non courants	5.4	1 404	1 383
Actifs d'impôts différés	5.5	494	203
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>7 458</b>	<b>6 726</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	5.6	23 916	18 879
Créances clients et comptes rattachés	5.7	3 760	4 991
Autres créances	5.7	1 839	2 884
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.18.1	22 791	17 995
<b>Total des actifs courants</b>		<b>52 307</b>	<b>44 750</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>59 765</b>	<b>51 476</b>

## PASSIF

En Milliers d'Euros	Notes	30/09/2021	30/09/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	5.8	97	97
Réserves liées au capital		15 596	13 734
Résultat net part du Groupe		14 217	4 694
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>29 910</b>	<b>18 525</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions non courantes	5.9	328	282
Dettes financières à long terme	5.10	0	1 875
Dette locative long terme	5.10	1 469	2 122
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 798</b>	<b>4 279</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières à court terme	5.10	-	363
Dette locative court terme	5.10	642	623
Autres passifs financiers courants	5.10	-	-
Dettes fournisseurs	5.18.3	13 977	15 971
Dettes fiscales et sociales	5.18.3	7 739	6 098
Autres passifs courants	5.18.3	5 699	5 617
<b>Total des passifs courants</b>		<b>28 057</b>	<b>28 672</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>59 765</b>	<b>51 476</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En Milliers d'Euros	Notes	30/09/2021	30/09/2020
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
<b>RESULTAT NET</b>		<b>14 217</b>	<b>4 694</b>
Dotations aux amortissements	5.1 / 5.2 / 5.3	1 278	1 207
Plus/Moins-value de cession d'immobilisations		-4	-
Variation des provisions	5.9	54	45
Impôts différés	5.5	-293	-61
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie	5.18.2	585	484
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>15 837</b>	<b>6 369</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	5.18.3	-3 132	4 298
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>12 705</b>	<b>10 667</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition d'immobilisations	5.18.4	-1 721	-1 478
Cessions d'immobilisations	5.18.4	5	94
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-1 716</b>	<b>-1 384</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés	5.8.2	-2 653	-1 518
Souscriptions d'emprunts	5.10		2 000
Remboursements d'emprunts	5.10	-2 872	-765
Augmentation des capitaux propres			
Rachats des actions propres	5.8.3	-769	-499
Variation des comptes courants	5.18.5	101	-895
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-6 193</b>	<b>-1 677</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>4 796</b>	<b>7 607</b>
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>	<b>5.18.1</b>	<b>17 995</b>	<b>10 388</b>
<b>Trésorerie nette à la fin de l'exercice</b>	<b>5.18.1</b>	<b>22 791</b>	<b>17 995</b>

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS pour l'exercice clos au 30 septembre 2021

NOTE 1 : INFORMATIONS GENERALES	7	5.12. MARGE BRUTE	30
NOTE 2 : FAITS MARQUANTS	7	5.13. CHARGES DE PERSONNEL	30
NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	8	5.14. AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES	30
NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	8	5.15. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	31
NOTE 5 : COMMENTAIRE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	11	5.16. RESULTAT FINANCIER	31
5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11	5.17. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES	32
5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13	5.17.1. DECOMPOSITION DE LA CHARGE D'IMPOT	32
5.3. DROIT D'UTILISATION	15	5.17.2. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPOT	32
5.4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	18	5.18. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE DE VENTE UNIQUE.COM	33
5.5. IMPOTS DIFFERES ACTIF	19	5.18.1. CALCUL DE LA TRESORERIE	33
5.6. STOCKS	20	5.18.2. PRODUITS ET CHARGES SANS CONTREPARTIE DE TRESORERIE	33
5.7. CREANCES	21	5.18.3. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	34
5.8. CAPITAUX PROPRES	22	5.18.4. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES INVESTISSEMENTS	34
5.8.1. CAPITAL	22	5.18.5. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT	35
5.8.2. DIVIDENDES	22	5.19. RESULTAT PAR ACTION	35
5.8.3. ACTIONS PROPRES	22	5.20. TAUX DE CONVERSION	35
5.8.4. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	22	5.21. ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
5.9. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES	24	5.22. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	36
5.9.1. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	24	5.23. EFFECTIFS :	36
5.9.2. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	24	5.24. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	36
5.10. DETTES FINANCIERES	26	5.25. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	37
5.10.1. ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES	26	5.25.1. ENTREPRISES ASSOCIEES	37
5.10.2. TABLEAU DE VARIATION DES DETTES FINANCIERES	28	5.25.2. REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS	37
5.10.3. SENSIBILITE	28		
5.11. CHIFFRE D'AFFAIRES	29		

## Note 1 : Informations générales

La Société Vente unique.com commercialise des produits d'aménagement de la maison à travers ses sites internet (France, Espagne, Allemagne, Belgique, Suisse, Autriche, Luxembourg, Italie, Pays-Bas, Portugal et Pologne)

VENTE UNIQUE.COM, est une Société anonyme de droit français à Conseil d'Administration, dont le siège social est situé 9/11 rue Jacquard, 93315 Le Pré Saint Gervais. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le numéro 484 922 778 RCS Paris et est cotée à Euronext Growth.

Les états financiers au 30 septembre 2021 reflètent la situation comptable de VENTE UNIQUE.COM.

Les états financiers de l'exercice clos au 30 septembre 2021 ont été présentés au Conseil d'Administration en date du 11 janvier 2022 qui a autorisé leur publication.

## Note 2 : Faits marquants

- **Amélioration de la profitabilité**

En enregistrant un 15<sup>ème</sup> exercice consécutif de rentabilité, Vente-unique.com démontre sa capacité à tirer pleinement profit de la croissance de ses ventes, en dépit d'un contexte international caractérisé par des tensions sur les approvisionnements qui se sont durcies au cours du 2<sup>ème</sup> semestre de l'exercice 2020-2021. La marge brute enregistrée sur l'exercice 2020-2021 ressort à 57% du chiffre d'affaires, en amélioration de +3,9 points sur 1 an, grâce à la capacité de la Société à adapter sa politique tarifaire aux évolutions conjoncturelles (répercussion des hausses de coûts d'approvisionnement). Ainsi, en 2 exercices, la marge brute aura progressé de 5,9 points. Malgré un très léger surcoût assumé de la logistique lié à l'extension de la plateforme d'Amblainville (7,6% du chiffre d'affaires sur l'exercice contre 7,0% un an plus tôt), Vente-unique.com a pu maîtriser l'ensemble de ses autres dépenses opérationnelles, ce qui lui a permis d'enregistrer un Ebitda ajusté de 21,6 M€ sur l'exercice 2020-2021, soit un taux de marge d'Ebitda ajusté de 13,2% en forte progression de 4,8 points sur un an.

- **Déploiement d'une nouvelle plateforme de marque**

La Société a déployé en Juin 2021 une nouvelle plateforme de marque afin de renforcer la promesse client. Celle-ci se traduit par une nouvelle identité visuelle et une nouvelle signature : « Du Bonheur à tous les étages ».

- **Lancement d'une nouvelle plateforme technologique**

Une nouvelle plateforme technologique entièrement développée en interne a également été mise en production en Juin 2021 afin d'optimiser l'expérience utilisateur. Elle permet un meilleur pilotage du site et des ventes de la Société grâce au développement de nouvelles fonctionnalités.

- **Extension de la plateforme logistique**

La surface occupée dans la plateforme logistique a été portée à 60 000 m<sup>2</sup> afin de faire face à l'augmentation de l'activité. L'internalisation de la logistique en juillet 2020 au sein de la maison-mère CAFOM a permis d'améliorer les indicateurs de satisfaction client et de qualité sur l'exercice 2020-2021. Elle s'est traduite par une légère augmentation des coûts logistiques.

- **Achat d'actions propres et attribution d'actions gratuites**

La Société avait acquis 169 727 actions propres au 30 septembre 2020. Elle a procédé à l'acquisition de 111 031 nouvelles actions durant l'exercice 2020-2021 (hors contrat de liquidité).

Elle a procédé pour la première fois, lors de cet exercice, à une attribution d'actions gratuites en ne réalisant pas d'augmentation de capital mais en attribuant des actions auto-détenues.

Elle a prélevé 114 578 de ces actions auto-détenues afin de les attribuer définitivement en mars 2021 aux bénéficiaires du plan d'actions gratuites 2019. La Société disposait de 166 180 actions auto-détenues au 30 septembre 2021 (hors contrat de liquidité). Ce reliquat sera distribué dans le cadre des plans d'actions gratuites en cours. La Société n'a pas prévu de procéder à de nouvelles acquisitions de ses propres actions.

Deux nouveaux plans d'actions gratuites ont été décidés par les conseils d'administration du 7 janvier 2021 et du 29 juin 2021 pour respectivement 131 655 et 12 500 actions allouées.

- **Remboursement des emprunts**

La totalité des emprunts bancaires (hors dette locative et de crédit-bail) a été remboursée sur l'exercice, notamment le Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 2 Millions d'Euros.

### **Note 3 : Evènements postérieurs à la clôture**

La Société a annoncé en décembre 2021 avoir sélectionné Mirakl, leader mondial des solutions logicielles de marketplace, pour créer sa future place de marché innovante qui sera opérationnelle courant 2022. Cette nouvelle plateforme enrichira l'offre de la Société tout en lui permettant de générer de fortes marges additionnelles et sera donc l'un des piliers de son nouveau plan de développement.

### **Note 4 : Principes et méthodes comptables**

Les états financiers au 30 septembre 2021 sont établis suivant les principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués au 30 septembre 2020.

Les états financiers et les notes sont présentés en milliers d'Euros (K€), sauf indication contraire.

#### **a. Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020**

L'IASB a publié les textes suivants pour lesquels la Société n'anticipe pas d'incidence significative :

- Amendements à IFRS 3 – Définition d'une activité ;
- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence (IBOR) – phase 2 ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Définition du terme « significatif » dans les états financiers ;

- Amendements aux références du cadre conceptuel pour les normes IFRS.
- b. Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020**
- Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ;
  - Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « Réformes des taux d'intérêt de référence » ;
  - Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définitions du terme significatif » ;
  - Amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
  - Amendements à IFRS 16 « Allègements de loyers liés à la Covid-19 »
- c. Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices post-2020**

L'IASB a également publié les textes suivants pour lesquels la Société n'anticipe pas d'incidence significative :

- Amendements à IFRS 4 « Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 » ;
- IFRS 17 – Contrats d'assurance ;
- Amendements à IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 39 « Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 » ;
- Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », référence au cadre conceptuel ;
- Améliorations annuelles du cycle 2018-2020 des normes IFRS ;
- Amendements à IAS 1 sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
- Amendements à IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » ;
- Amendements à IAS 8 « Définition des estimations comptables » ;
- Amendements à IAS 12 « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction » ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles : produit antérieur à l'utilisation prévue » ;
- Amendements à IAS 37 « Contrats déficitaires - coût d'exécution du contrat ».

#### **d. Estimations et Hypothèses**

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que sur celle de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener la Société à revoir ses estimations.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent :

- la valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Cf note 5.1 et 5.2),
- l'application de la norme IFRS 16 (cf note 5.2),
- les actifs d'impôts différés (Cf note 5.5),
- les stocks (Cf note 5.6),
- le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (Cf note 5.9),
- la valorisation des engagements de retraite (Cf note 5.9.2).

La Société utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (Engagement de retraite notamment).

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

## Note 5 : Commentaire sur le bilan et le compte de résultat

### 5.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles « Leads » et « Opt'in » correspondent à des fichiers clients et permettent d'agrandir la clientèle potentielle et de démarcher de nouveaux clients. Ces immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 5 ans, selon le mode linéaire.

S'il existe un ou plusieurs indices de perte de valeur identifiés par la direction, un test de dépréciation est réalisé.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges opérationnels non courants » incluse dans le résultat opérationnel de la Société.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée et sont essentiellement constituées de logiciels développés en interne et de site internet. Conformément à la norme IAS 38, ceux-ci sont évalués à leur coût et amortis sur leur durée d'utilité.

Valeur brute	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2019</b>	<b>3 837</b>	<b>2 159</b>	<b>5 996</b>
Augmentation	172	549	721
Diminution	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>4 009</b>	<b>2 707</b>	<b>6 716</b>
Augmentation	311	1 101	1 412
Diminution	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>4 320</b>	<b>3 808</b>	<b>8 128</b>

Valeur amortissements et provisions	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2019</b>	<b>3 364</b>	<b>1 357</b>	<b>4 722</b>
Augmentation	207	210	418
Diminution	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>3 572</b>	<b>1 568</b>	<b>5 139</b>
Augmentation	175	309	484
Diminution	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>3 747</b>	<b>1 877</b>	<b>5 624</b>

Valeur nette comptable	Fichiers clients Internet	Logiciel	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2019</b>	<b>473</b>	<b>801</b>	<b>1 274</b>
Augmentation	-35	338	<b>303</b>
Diminution	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>437</b>	<b>1 140</b>	<b>1 577</b>
Augmentation	136	792	<b>928</b>
Diminution	-	-	-
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>573</b>	<b>1 931</b>	<b>2 505</b>

Les investissements d'immobilisations incorporelles de l'exercice s'élèvent à 1 412 K€ et sont constitués :

- d'acquisition de fichiers clients pour 311 K€ ; et
- de frais de logiciels pour 1 101 K€ (essentiellement des frais de développement internes pour la nouvelle plateforme informatique).

Les amortissements des fichiers clients internet comptabilisés à hauteur de 3 747 K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ont été calculés sur la durée d'utilité définie pour ces fichiers, soit 5 ans. Les fichiers clients comprennent des listes d'adresses mails qualifiées (CSP et habitudes de consommation de la clientèle) acquises à l'extérieur et qui contribuent à la génération du chiffre d'affaires du site Vente-Unique, à l'appui d'opérations marketing et commerciales ciblées. Les amortissements pratiqués relèvent d'une appréciation du Management qui considère que les fichiers concernés produisent des effets commerciaux qui s'atténueront au-delà de la 5<sup>ème</sup> année.

## 5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains, constructions et autres. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

Rubriques de l'actif	Durée
Logiciels informatiques et droits similaires	1 à 3 ans
Site Internet	5 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	6 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année. La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marchés ou de performances opérationnelles. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

Valeur brute	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	Véhicules de transport	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2019</b>	<b>148</b>	<b>3 466</b>	<b>590</b>	-	<b>4 204</b>
Augmentation	-	624	105		<b>729</b>
Diminution					
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>148</b>	<b>4 090</b>	<b>695</b>	-	<b>4 933</b>
Augmentation	-	115	150	22	<b>288</b>
Diminution					
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>148</b>	<b>4 204</b>	<b>845</b>	<b>22</b>	<b>5 220</b>

<b>Valeur amortissements</b>	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	Véhicules de transport	<b>TOTAL</b>
<b>Solde au 30/09/2019</b>	<b>60</b>	<b>1 682</b>	<b>544</b>	-	<b>2 285</b>
Augmentation	18	457	33		<b>509</b>
Diminution					
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>78</b>	<b>2 139</b>	<b>577</b>	-	<b>2 794</b>
Augmentation	15	415	79	5	<b>514</b>
Diminution					
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>93</b>	<b>2 554</b>	<b>656</b>	<b>5</b>	<b>3 308</b>

<b>Valeur nette comptable</b>	Installations techniques et matériels industriels	Autres installations, agencements, aménagements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	Véhicules de transport	<b>TOTAL</b>
<b>Solde au 30/09/2019</b>	<b>89</b>	<b>1 784</b>	<b>46</b>		<b>1 919</b>
Augmentation	-18	167	72		<b>220</b>
Diminution	-	-	-		-
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>71</b>	<b>1 951</b>	<b>118</b>		<b>2 139</b>
Augmentation	-15	-300	71	17	<b>-227</b>
Diminution	-		-		
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>56</b>	<b>1 650</b>	<b>189</b>	<b>17</b>	<b>1 912</b>

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 288 K€ et sont composés :

- d'agencements et aménagements pour 131 K€
- de matériel de bureau, informatique, mobilier pour 150 K€ et dont l'essentiel est du matériel informatique.

#### **Tableau de suivi des contrats de crédits baux**

Les immobilisations corporelles incluent des biens financés en crédit-bail dont le détail est le suivant :

<b>Immobilisations financées par crédit-bail</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Valeur amortissements</b>	<b>Valeur nette comptable</b>
<b>Solde au 30/09/2019</b>	<b>2 284</b>	<b>631</b>	<b>1 653</b>
Augmentation	-	332	-332
Diminution			-
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>2 284</b>	<b>964</b>	<b>1 320</b>
Augmentation	-	332	-332
Diminution			-
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>2 284</b>	<b>1 296</b>	<b>988</b>

### 5.3. Droit d'utilisation

#### Traitement des contrats de location selon la norme IFRS 16

Depuis le 1er octobre 2019, la Société applique la norme IFRS 16 – Contrats de location.

La norme IFRS 16 institue la comptabilisation d'un droit d'utilisation et d'une dette locative à la mise en place de chaque contrat de location, à l'exception possible des contrats de location à court terme (d'une durée inférieure ou égale à 12 mois) et des contrats de location d'actifs de faible valeur. Ainsi, une dette de location est comptabilisée au bilan dès l'origine du contrat pour la valeur actualisée des paiements futurs. Ces contrats sont enregistrés en « dettes locatives à long terme » et « dettes locatives à court terme » au passif avec inscription à l'actif en « droits d'utilisation relatifs aux contrats de location ». Ils sont amortis sur la durée de location retenue qui correspond en général à la durée exécutoire du contrat, sauf si celle-ci a été réestimée en fonction d'une approche économique permettant de déterminer la durée d'utilisation raisonnablement certaine.

La durée exécutoire de chaque contrat de location correspond à la période maximale du contrat et cesse lorsque la Société en tant que preneur et le bailleur ont chacun le droit de terminer le contrat sans autorisation de l'autre partie et sans s'exposer à une pénalité plus que négligeable. Au sein de cette durée exécutoire, la durée de location retenue est estimée en fonction de la période non résiliable et du caractère raisonnablement certain de l'exercice (ou non) des options de renouvellement et de résiliation.

Elle correspond :

\* à la durée pendant laquelle le contrat est non résiliable par le bailleur ainsi qu'à l'ensemble des renouvellements possibles prévus au contrat à la main exclusive du preneur. Au sein de cette durée exécutoire, la durée de location retenue peut être limitée par la prise en compte, ou non, des options de sortie anticipée des contrats de location en fonction de critères économiques relatifs aux actifs loués afin de déterminer la durée raisonnablement certaine de location pour chaque contrat. Les critères économiques retenus pour l'appréciation de l'exercice des renouvellements et des options de sortie anticipée des baux par type d'actifs prennent en compte la qualité des emplacements (premium ou standard), le caractère stratégique du magasin, ainsi que sa rentabilité. D'une façon générale, les critères d'appréciation sont basés sur la qualité de l'actif et les spécificités du marché et des contrats ;

\* conformément à l'approche économique préconisée par l'IFRS IC (décision du 16 décembre 2019), cette durée est estimée en fonction de critères économiques parmi lesquels la qualité de l'emplacement, la performance, l'intérêt commercial et en cohérence avec les durées d'amortissement des immobilisations non transférables

#### Décision de l'IFRS IC relative à la norme IFRS 16

##### – Contrats de location

Le 16 décembre 2019, l'IFRS IC a publié une décision définitive concernant la détermination de la durée des contrats de location et clarifie notamment la détermination de la période exécutoire et la cohérence entre la durée retenue dans l'évaluation de la dette de location et de la durée d'utilité des agencements indissociables du bien loué. La décision de l'IFRS IC est venue préciser la notion de pénalité à retenir pour déterminer la période exécutoire du contrat au sens de la norme IFRS 16. L'IFRS IC a confirmé qu'un contrat de location reste exécutoire aussi longtemps que le preneur ou le bailleur subit une pénalité plus que négligeable en cas d'arrêt du contrat en se fondant sur une conception large de la notion de pénalité sans

se limiter aux seules pénalités contractuelles ou monétaires. En ce sens les contrats en tacite prolongation et les contrats à échéances proches sont impactés.

Selon l'IFRS IC,

- \* la durée de location doit refléter la période raisonnablement certaine durant laquelle l'actif loué sera utilisé. Le caractère exécutoire du contrat doit donc être apprécié d'un point de vue économique et non d'un seul point de vue juridique ;
- \* la durée retenue dans l'évaluation de la dette de location et la durée d'utilité des agencements indissociables du bien loué doivent être cohérentes.

Les travaux de révision des durées de location initialement retenues pour tenir compte de cette décision de l'IFRS IC ont été menés dans le courant du second semestre 2020, et ont entraîné une réévaluation de la dette locative de manière rétrospective au 1er octobre 2019, en contrepartie du droit d'utilisation. Cette réévaluation s'est élevée à 1.424 K€ au 30 septembre 2020, principalement liée à :

- \* la prolongation des contrats en tacite reconduction pour une durée de trois ans au lieu d'une année précédemment ;
- \* la prolongation, au cas par cas, des contrats en cours (par exemple les baux 3/6/9 en France) selon des critères de performance des points de vente et la qualité de leurs emplacements.

L'application de cette décision résulte d'un changement de méthode comptable et a conduit à la revalorisation de la dette locative au 1er octobre 2019.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel et les charges d'intérêts dans le résultat financier.

Les principes et méthodes comptables de la norme IFRS 16 sur les états financiers consolidés de la Société sont décrits ci-après.

### **Définition du contrat de location**

Selon la norme IFRS 16, est considéré comme contrat de location tout contrat pour lequel le preneur peut contrôler l'utilisation d'un actif identifié en échange d'une contrepartie pendant une période donnée.

La Société applique la définition du contrat de location et les directives associées énoncées dans la norme IFRS 16 à tous les contrats de location conclus ou modifiés à compter du 1er janvier 2019 et aux contrats de location qui étaient définis comme des contrats de location sous la norme IAS 17. Afin de préparer la première application de la norme IFRS 16, la Société a mené un projet de recensement des contrats de location. Il en découle que la définition d'un contrat de location selon la norme IFRS 16 n'a pas eu d'impact significatif sur le périmètre des contrats répondant à la définition précédente d'un contrat de location.

### **Impact sur la comptabilité de la Société en tant que preneur**

La norme IFRS 16 modifie la manière dont la Société traitait les contrats de location simple selon la norme IAS 17, et qui étaient précédemment considérés comme des engagements hors bilan.

En appliquant la norme IFRS 16 pour tous les contrats de location (à l'exception de ceux mentionnés dans les exemptions ci-après), la Société :

- \* comptabilise à l'origine une dette locative et un droit d'utilisation, en fonction de la valeur actualisée des loyers futurs ;

\* comptabilise au compte de résultat de l'amortissement sur le droit d'utilisation et des intérêts sur la dette locative ;

\* décompose les flux de trésorerie décaissés entre le remboursement du principal (présenté dans les activités de financement sur la ligne « Remboursement des dettes locatives ») et les intérêts (présentés dans les activités de financement sur la ligne « Intérêts payés sur dettes locatives ») dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

### Exemptions et allègements

Pour les contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à douze mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur, la Société a choisi de retenir l'exemption permise par la norme et de comptabiliser une charge de location. Cette charge est présentée dans les « Autres produits et charges opérationnels courants » dans le compte de résultat. La Société a choisi comme allègement pratique de ne pas appliquer la norme IFRS 16 aux contrats de location qui étaient déjà définis comme des contrats de location financement sous la norme IAS 17, pour les contrats conclus ou modifiés avant le 1er octobre 2019. La dette de location financement est reclassée dans la dette locative et l'actif de location financement dans le droit d'utilisation.

Valeur brute	Droit utilisation	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2019</b>	-	-
Augmentation		
Autres variations	1 704	1 704
Diminution		
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>1 704</b>	<b>1 704</b>
Augmentation		
Diminution		
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>1 704</b>	<b>1 704</b>

Valeur amortissements	Droit utilisation	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2019</b>	-	-
Augmentation	280	280
Autres variations		
Diminution		
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>280</b>	<b>280</b>
Augmentation	280	280
Diminution		
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>560</b>	<b>560</b>

Valeur nette comptable	Droit utilisation	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2019</b>	-	-
Augmentation	-280	-280
Autres variations	1 704	1 704
Diminution	-	-
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>1 424</b>	<b>1 424</b>
Augmentation	-280	-280
Diminution		
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>1 144</b>	<b>1 144</b>

## 5.4. Autres actifs financiers non courants

Conformément à IAS 17, les dépôts et cautionnements sont des sommes versées aux bailleurs et prestataires en garantie des loyers et prestations de services et sont comptabilisés à leur coût historique. La valeur de ces actifs est ajustée régulièrement lors de la révision des loyers.

Valeur nette comptable	Autres titres immobilisés	Dépôts et cautionnement	TOTAL
<b>Solde au 30/09/2019</b>	<b>35</b>	<b>1 414</b>	<b>1 449</b>
Augmentation	-	28	<b>28</b>
Diminution	-	-94	<b>-94</b>
<b>Solde au 30/09/2020</b>	<b>35</b>	<b>1 348</b>	<b>1 383</b>
Augmentation	-	21	<b>21</b>
Diminution	-	-	
<b>Solde au 30/09/2021</b>	<b>35</b>	<b>1 369</b>	<b>1 404</b>

Les autres actifs financiers non courants n'ont pas fait l'objet d'amortissement ou de dépréciation.

## 5.5. Impôts différés actif

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable dans les 5 années à venir sur la base des budgets établis à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice suivant.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

La composition des impôts différés est la suivante :

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020
Décalage temporaire	317	79
Retraitement IFRS 9	87	39
Retraitement IFRS 16	2	4
Provision engagement de retraite	89	82
<b>Solde net d'impôt différé actif</b>	<b>494</b>	<b>203</b>
<i>dont impact réserves</i>	-2	-14
<i>dont impact résultat</i>	293	61

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

Le taux d'IS utilisé pour estimer les impôts différés a été révisé à 27,10% contre 28,92% lors de l'exercice précédent afin de tenir compte de la révision des barèmes d'impôts sur les Sociétés en France. Cette révision de taux n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes.

## 5.6. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût d'acquisition est augmenté des frais d'approche (frais de transport, droits de douane et divers évalués de manière statistique...). Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales sous déduction des frais de commercialisation. Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence ainsi que du taux de rotation des stocks. Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur valeur d'inventaire. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non écoulement à des conditions normales.

Ainsi, les retours de marchandises, les stocks soldeurs et les stocks dépareillés sont provisionnés à 50%, correspondant à la perte de marge constatée de manière statistique sur ces produits.

Stock de marchandises				
En milliers d'euros	30/09/2020	Augmentation	Diminution	30/09/2021
Valeur brute	20 132	4 821	-	24 954
Provision	-1 253	-	215	-1 038
<b>Valeur nette</b>	<b>18 879</b>	<b>4 821</b>	<b>215</b>	<b>23 916</b>

## 5.7. Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur coût historique sous déduction des provisions pour dépréciation, le cas échéant. Celles-ci sont comptabilisées au compte de résultat. Elles sont comptabilisées conformément à l'approche simplifiée de la norme IFRS 9.

Compte tenu de l'activité de la Société des modalités de règlement des clients, les créances détenues sur des tiers échues et non dénouées postérieurement à la clôture sont à moins d'un an.

En milliers d'euros	Valeur brute au 30/09/2021	Provision au 30/09/2021	Valeur nette au 30/09/2021	Valeur nette au 30/09/2020
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>6 376</b>	<b>2 615</b>	<b>3 760</b>	<b>4 991</b>
Créances sociales et fiscales	1 247		1 247	1 584
Autres créances	472		472	1 120
Charges constatées d'avances	120		120	180
<b>Total des autres créances</b>	<b>1 839</b>	<b>-</b>	<b>1 839</b>	<b>2 884</b>
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>8 215</b>	<b>2 615</b>	<b>5 600</b>	<b>7 876</b>

Lorsqu'une échéance n'est pas recouverte, la créance est considérée comme douteuse et fait l'objet d'un envoi automatique au cabinet de recouvrement.

Les variations de provision pour créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprise	Solde à la clôture
<b>Total des provisions pour dépréciation des créances</b>	<b>2 565</b>	<b>50</b>	<b>-</b>	<b>2 615</b>

## 5.8. Capitaux propres

### 5.8.1. Capital

En euros	30/09/2020	Augmentation	Diminution	30/09/2021
<b>Nombre d'actions</b>	9 660 573	-	-	9 660 573
<b>Valeur nominale</b>	0,01	-	-	0,01
<b>Capital social</b>	<b>96 606</b>	-	-	<b>96 606</b>

### 5.8.2. Dividendes

Au cours de la période, la Société a distribué 2 653 K€ de dividendes au titre des résultats des exercices précédents.

### 5.8.3. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité et des autorisations données par l'Assemblée Générale, la Société a procédé à des rachats de ses propres titres. Les titres auto-détenus ont évolué de la façon suivante :

En nombre d'actions	Titres auto détenus	Contrat de liquidité	Total
<b>Détention au 30/09/2019</b>	-	<b>48 298</b>	<b>48 298</b>
Acquisition	169 727	115 286	285 013
Cession		-140 787	-140 787
<b>Détention au 30/09/2020</b>	<b>169 727</b>	<b>22 797</b>	<b>192 524</b>
Acquisition	111 031	163 203	274 234
Cession	-	-151 515	-151 515
Attribution actions gratuites	-114 578		-114 578
<b>Détention au 30/09/2021</b>	<b>166 180</b>	<b>34 485</b>	<b>200 665</b>

L'annulation des titres auto-détenus a été imputée en diminution de la situation nette pour un montant de 1 575 K€ au cumul avec un impact sur l'exercice de 769 K€.

### 5.8.4. Paiements fondés sur des actions

Des plans d'attribution gratuite d'actions (ci-après « **AGA** ») sont mis en place par la Société. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les bénéficiaires de ces attributions, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des AGA ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Conformément à « IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions », les AGA ont été évaluées à leur date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 30/09/2021, la Société a attribué des actions gratuites aux salariés. L'impact comptabilisé au titre de l'exercice est de 954 K€.

Plan d'attribution d'actions gratuites :

	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Période d'acquisition + Période de conservation	Attribution définitive antérieure à l'exercice	Attribution définitive de la période	Attributions provisoires au 30/09/2021
22 mars 2016	110 571	2 ans + 2 ans	108 835 <sup>(1)</sup>	-	-
15 décembre 2016	107 268	2 ans + 2 ans	107 268 <sup>(2)</sup>	-	-
21 février 2018	113 442	2 ans + 2 ans	111 400 <sup>(3)</sup>	-	-
14 janvier 2019	120 178	2 ans + 2 ans		114 578 <sup>(4)</sup>	
29 janvier 2020	166 780	2 ans + 2 ans	-	-	166 780
7 janvier 2021	131 655	2 ans + 2 ans			131 655
29 juin 2021	12 500	2 ans + 2 ans			12 500
<b>TOTAL</b>	<b>762 393</b>		<b>327 503</b>	<b>114 578</b>	<b>310 935</b>

(1) Par le Conseil du 25 mars 2018 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(2) Par le Conseil du 14 janvier 2019 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(3) Par le Conseil du 24 janvier 2020 – par voie d'émission d'actions nouvelles

(4) Par le Conseil du 27 janvier 2021 – par voie d'attribution d'actions auto-détenues

## 5.9. Provisions courantes et non courantes

### 5.9.1. Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les Sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an et ou les autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

### 5.9.2. Indemnités de départ à la retraite

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19 R. Les obligations de Vente-Unique.com en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels la Société est installée. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la Société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

	30/09/2021	30/09/2020
Taux d'actualisation :	0,88%	0,59%
Taux de mortalité :	Table INSEE 2021	Table INSEE 2017
Age de départ moyen à la retraite :	67 ans	67 ans

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « Provisions non courantes ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 30 septembre 2021 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

- dans le compte de résultat
  - \* le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
  - \* la charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nets des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;
  - \* le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;
  - \* les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.
- dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
  - \* les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ;
  - \* l'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

Les provisions non courantes intègrent les provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 328 K€.

En milliers d'euros	Provisions non courantes
<b>Provisions au 30/09/2019</b>	<b>286</b>
Dotations	45
Provisions utilisées	
Variation de périmètre	
Engagement actuariel	-50
<b>Provisions au 30/09/2020</b>	<b>282</b>
Dotations	54
Provisions utilisées	
Variation de périmètre	
Engagement actuariel	-7
<b>Provisions au 30/09/2021</b>	<b>328</b>

L'évolution de la dette actuarielle se détaille comme suit :

En milliers d'euros	
<b>Dette actuarielle au 30/09/2020</b>	<b>282</b>
Coût normal	51
Intérêts sur la dette actuarielle	2
Amortissement du coût des services passés	
Pertes et gains actuariels	-7
<b>Dette actuarielle au 30/09/2021</b>	<b>328</b>

## 5.10. Dettes financières

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière classique et une composante «capitaux propres». Il s'agit d'obligations convertibles en actions. Les emprunts convertibles sont considérés au regard de la norme IAS 32 comme des instruments composés dans la mesure où l'option de conversion prévoit le remboursement de l'instrument contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres et se décomposent en plusieurs éléments :

- un passif financier (correspondant à l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie), constituant la composante obligataire ;
- l'option de conversion en nombre fixe d'actions ordinaires, offerte au souscripteur, assimilable à une vente d'options d'achat (Call) par l'émetteur, qui constitue un instrument de capitaux propres ;
- le cas échéant, un ou plusieurs dérivés incorporés.

Les principes comptables applicables à chacune de ces composantes, à la date d'émission et aux arrêts ultérieurs, sont :

- composante dette : le montant inscrit en dette à l'origine correspond à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de capital au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion.
- composante capitaux propres : la valeur de l'option de conversion est déterminée par déduction entre le montant de l'émission moins la valeur comptable de la composante dette et la valeur éventuelle des dérivés incorporés. L'option de conversion reste inscrite dans les capitaux propres pour sa valeur initiale. Les variations de valeur de l'option de conversion ne sont pas enregistrées ;
- les frais de transaction sont répartis au prorata sur chacune des composantes.

### 5.10.1. Echancier des dettes financières

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque la Société dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

La dette financière se détaille comme suit :

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 30/09/2020
	Total 30/09/2021	Moins d'1 an (part courante)	Plus d'1 an (part non courante)	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières	-	-	-	-	-	2 233
Dette locative et crédit-bail (*)	2 111	642	1 469	1 469	0	2 745
<b>Dettes financières auprès d'établissements bancaires et autres organismes</b>	<b>2 111</b>	<b>642</b>	<b>1 469</b>	<b>1 469</b>	<b>0</b>	<b>4 978</b>
Dettes diverses (intérêts courus)	-	-	-	-	-	5
<b>Total des dettes financières</b>	<b>2 111</b>	<b>642</b>	<b>1 469</b>	<b>1 469</b>	<b>0</b>	<b>4 983</b>
Autres passifs financiers courants (Découvert bancaire et effets escomptés)	-	-	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 111</b>	<b>642</b>	<b>1 469</b>	<b>1 469</b>	<b>0</b>	<b>4 983</b>
(*) Dont crédit-bail	947	364	583	583	-	1 309

Les dettes financières qui s'élevaient à 2.2 M€ au 30.09.2020 ont été intégralement remboursées durant l'exercice :

- Le Prêt Garanti par l'Etat a été remboursé en Juin 2021 pour 2000 K€. L'option d'extension de 5 ans initialement envisagée n'a pas finalement pas été retenue
- L'emprunt bancaire de 233 K€ a été soldé en novembre 2020

La dette locative et de crédit bail est composée :

- De crédits baux souscrits pour l'exploitation du site d'Amblainville d'un montant de 947 K€
- D'une dette locative (retraitement IFRS16) qui s'élève à 1 164 K€ et a été calculée sur la base d'un taux de 1,47%.

La décomposition de la trésorerie nette peut se résumer comme suit :

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Trésorerie et équivalent de trésorerie	22 791	17 995	4 796
Passifs financiers courants	-	-	-
<b>Trésorerie nette</b>	<b>22 791</b>	<b>17 995</b>	<b>4 796</b>

### 5.10.2. Tableau de variation des dettes financières

En milliers d'euros	Capital restant dû au 30/09/2020	Souscription	Autres variations	Remboursements emprunts	Capital restant dû au 30/09/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	233			233	-
Prêt garanti par l'Etat	2 000	-		2 000	-
Emprunts sur opérations de crédit-bail	1 309			362	947
Dettes locatives long terme	1 436			272	1 164
Intérêts courus	5		-5		-
<b>Total</b>	<b>4 983</b>	<b>-</b>	<b>-5</b>	<b>2 867</b>	<b>2 111</b>

### 5.10.3. Sensibilité

Sur la base de la dette au 30 septembre 2021, une hausse instantanée ou une baisse instantanée de 1 point sur les courbes de taux d'endettement resterait sans incidence sur le montant des capitaux propres au 30 septembre 2021.

## 5.11. Chiffre d'affaires

En application d'IAS 18, le chiffre d'affaires de la Société correspond au montant des ventes de marchandises et prestations de service liées aux activités ordinaires de la Société.

Il inclut notamment :

- les ventes Internet pour l'activité de e-commerce,
- les frais d'expédition et de livraison refacturés aux clients,
- les prestations de service après-vente,

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsque la Société a transféré aux tiers les risques et les avantages inhérents à la propriété d'un bien, généralement lorsque la livraison est intervenue et que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable.

Les prestations de services, comme par exemple les services attachés directement à la vente de biens sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus.

En application de la norme IFRS 15, la Société agissant en tant qu'agent au titre de la collecte de l'éco-participation, les sommes perçues auprès des clients sont compensées dans les coûts de revient des marchandises avec les sommes reversées aux organismes de collecte.

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par nature est donnée ci-après :

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Vente de marchandises	137 876	99 362	38 514
Prestations de livraisons	23 873	18 037	5 836
Prestations parties liées	356	580	-224
Prestations facilités de paiement	918	724	195
Autres prestations	438	149	289
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>163 462</b>	<b>118 852</b>	<b>44 610</b>

L'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est donnée ci-après :

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
France	88 458	66 466	21 992
Europe du Nord et de l'Est	51 552	35 609	15 943
Europe du Sud	23 452	16 777	6 675
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>163 462</b>	<b>118 852</b>	<b>44 610</b>

## 5.12. Marge brute

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Chiffre d'affaires	163 462	118 852	44 610
Prix de revient des ventes	-70 251	-55 729	-14 522
<b>Marge brute</b>	<b>93 211</b>	<b>63 123</b>	<b>30 088</b>
Taux de marge brute	57,0%	53,1%	3,9 pts

## 5.13. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent ainsi :

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Salaires	5 324	4 065	1 259
Charges sociales	3 496	2 318	1 178
Participation des salariés	1 206	727	479
Actions gratuites	954	550	405
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>10 980</b>	<b>7 659</b>	<b>3 321</b>

## 5.14. Autres charges opérationnelles courantes

Le Résultat Opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats.

La Société utilise le Résultat Opérationnel Courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise à savoir :

- Les frais de rationalisation ;
- Les variations de pertes de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'Unité Génératrice de Trésorerie ;
- Les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Transport sur ventes	22 780	17 878	4 902
Logistique	12 395	8 304	4 091
Marketing	16 471	11 781	4 690
Frais généraux et taxes	9 948	8 056	1 892
Dotations aux amortissement	1 293	1 207	87
Dotations (Reprises) aux provisions	-111	154	-264
<b>Total des autres charges opérationnelles courantes</b>	<b>62 777</b>	<b>47 379</b>	<b>15 397</b>

## 5.15. Autres produits et charges opérationnels

La Société considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans une rubrique spécifique "Autres produits et charges opérationnels" les éléments inhabituels par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent principalement comme suit :

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020
Surcoûts internalisation de la logistique		-103
Surcoûts extension entrepôt Amblainville		
Coûts incrémentaux de la crise sanitaire	-58	-165
Autres charges et produits non récurrents	-43	-77
<b>Total des autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-101</b>	<b>-345</b>

Les coûts incrémentaux de la crise sanitaire (prime Covid, équipements) ont été comptabilisés en autres produits et charges opérationnels.

## 5.16. Résultat Financier

Selon la norme IAS 23, les frais financiers sont comptabilisés en charges.

Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et / ou décotes éventuelles.

Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier.

La Société Vente unique.com applique cette méthode de référence.

Les autres produits et charges financières sont essentiellement composés de gains de change. La progression des autres produits et charges financières est liée à l'évolution du cours des devises.

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020
Intérêts et charges assimilées	-90	-130
Autres produits et charges financières	60	95
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-30</b>	<b>-35</b>
(1) dont intérêts financier liés au crédit bail	-29	-37
(2) dont intérêts financier liés au droit d'utilisation	-23	-28

## 5.17. Impôts sur les bénéfices et différés

L'examen du traitement comptable de cet impôt en France au regard des normes IFRS conduit à comptabiliser distinctement ces 2 contributions :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières, est comptabilisée en charges opérationnelles ;
- la CVAE qui, selon l'analyse de la Société, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 – Impôts dus sur la base des bénéfices imposables

En outre, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur la ligne « Charge d'impôt ».

### 5.17.1. Décomposition de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020
Impôts exigibles	-5 131	-2 770
Reclassement CVAE	-269	-300
Impôts différés	293	61
<b>Charge d'impôts globale</b>	<b>-5 107</b>	<b>-3 010</b>
Résultat net	14 217	4 694
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>26,43%</b>	<b>39,07%</b>

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante : (impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts).

### 5.17.2. Rationalisation de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020
Résultat net	14 217	4 694
Charges (produits) d'impôt des activités poursuivies	5 107	3 010
<b>Résultat taxable</b>	<b>19 324</b>	<b>7 704</b>
Taux d'impôt courant en France	28,92%	28,92%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>-5 588</b>	<b>-2 228</b>
Différences permanentes	751	-482
Reclassement CVAE	-269	-300
<b>Charges (produits) d'impôt comptabilisé(e)s</b>	<b>-5 107</b>	<b>-3 010</b>

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

## 5.18. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette de Vente unique.com

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

### 5.18.1. Calcul de la trésorerie

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Disponibilités	22 791	17 995	4 796
Valeurs mobilières de placement	-	-	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>22 791</b>	<b>17 995</b>	<b>4 796</b>
Découverts bancaires et effets escomptés	-	-	-
<b>Trésorerie (endettement) net</b>	<b>22 791</b>	<b>17 995</b>	<b>4 796</b>

### 5.18.2. Produits et charges sans contrepartie de trésorerie

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020
Plus/moins value sur actions propres	286	-66
Paiements fondés sur des actions	299	550
<b>Produits et charges sans contrepartie en trésorerie</b>	<b>585</b>	<b>484</b>

### 5.18.3. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

En Milliers d'Euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Stocks	23 916	18 879	5 036
Créances d'exploitation	3 760	4 991	-1 231
Autres créances d'exploitation (hors comptes courants)	1 548	2 492	-944
<b>Actifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>29 224</b>	<b>26 363</b>	<b>2 861</b>
Fournisseurs	13 977	15 971	-1 994
Dettes fiscales et sociales	7 739	6 098	1 641
Autres passifs courants (hors comptes courants)	5 699	5 617	82
<b>Passifs liés à l'exploitation</b>	<b>27 415</b>	<b>27 686</b>	<b>-271</b>
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 808</b>	<b>-1 324</b>	<b>3 132</b>

Le besoin en fonds de roulement progresse de 3.1 M€ du fait notamment d'une augmentation du niveau de stock en fin d'exercice afin d'anticiper les difficultés d'approvisionnement

Les autres passifs courants concernent principalement :

- Les produits constatés d'avance, pour 4 586 K€. Les produits constatés d'avance sont composés de l'ensemble des commandes facturées et non livrées à la date de clôture. Le chiffre d'affaires étant comptabilisé à la prise de commande, il convient de neutraliser l'ensemble des commandes non distribuées à la clôture de l'exercice.
- Les avoirs à établir, pour 1 050 K€, qui incluent notamment la provision sur chèques cadeaux dans le cadre du programme de fidélité Very Unique et une provision statistique basée sur les avoirs établis aux clients pour cause de rétractation ou de gestes commerciaux

### 5.18.4. Flux de trésorerie provenant des investissements

En milliers d'euros	Note	30/09/2021	30/09/2020
Incorporels	5.1	1 412	721
Corporels	5.2	288	729
Financiers	5.4	21	28
<b>Total des investissements</b>		<b>1 721</b>	<b>1 478</b>
Incorporels	5.1	1	-
Corporels	5.2	-	-
Financiers	5.4		94
<b>Total des cessions</b>		<b>1</b>	<b>94</b>
<b>Total flux de trésorerie provenant des investissements</b>		<b>-1 720</b>	<b>-1 384</b>

Les principaux investissements réalisés par la Société correspondent à :

- L'investissement dans la nouvelle plateforme informatique développée en interne
- L'achat de matériel informatique
- Des travaux d'agencement réalisés au siège de la Société

### 5.18.5. Flux de trésorerie provenant du financement

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020	Variation
Compte courant actif	292	392	-101
Compte courant passif			-
<b>Variation des autres dettes non courantes</b>	<b>292</b>	<b>392</b>	<b>-101</b>

### 5.19. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la Société. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

Résultat net courant par action avant dilution	30/09/2021	30/09/2020
Résultat net	14 217	4 694
Nombre d'actions	9 660 573	9 660 573
Résultat net par action	1,47	0,49

Résultat net courant par action après dilution	30/09/2021	30/09/2020
Résultat net	14 217	4 694
Nombre d'action moyen pondéré	9 660 573	9 660 573
Actions dilutives	144 155	-
Nombre d'action moyen pondéré retraité	9 804 728	9 660 573
Résultat net par action après dilution	1,45	0,49

### 5.20. Taux de conversion

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture (1)		Cours moyen de la période (2)	
		30/09/2021	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2020
Hong Kong	Dollar US	1,1579	1,1708	1,1957	1,1119
Suisse	Franc Suisse	1,0830	1,0804	1,0872	1,0749
Pologne	Zloty polonais	4,6197	4,5462	4,5361	4,3886

(1) conversion du bilan

(2) conversion du compte de résultat

### 5.21. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020
<b>Engagements donnés</b>		
Cautions douanières	78	78
Engagement de location simple en tant que preneur		
Engagement Prestation de services Logistique	10 320	11 999
<b>Total engagements donnés</b>	<b>10 398</b>	<b>12 077</b>

### 5.22. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 est de 152 K€, y compris les services autres que la certification des comptes.

### 5.23. Effectifs :

Catégorie	30/09/2021	30/09/2020
Non cadres	51	46
Cadres	92	67
<b>Effectif</b>	<b>143</b>	<b>113</b>

### 5.24. Identité de la Société mère consolidant les comptes de la Société

SA CAFOM  
 3 avenue HOCHÉ  
 75008 PARIS  
 Société Anonyme au capital de 47 912 776,20 euros  
 % de détention de la SA VENTE UNIQUE : 62,87 %

## 5.25. Transactions avec les parties liées

### 5.25.1. Entreprises associées

Dans le cadre normal de son activité, la Société réalise des transactions avec ses entreprises associées sur une base de prix de marché. Les opérations réalisées avec les entreprises associées sont résumées dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020
Actifs non courants	1 251	1 251
Actifs courants	992	976
Autres passif courants	2 483	3 785
Chiffre d'affaires	356	580
Achats de marchandises	2 142	1 724
Autres charges opérationnelles courantes	22 547	14 387
Autres produits et charges opérationnels	100	268
Intérêts et charges assimilées	31	38

La Société n'a constaté aucune provision et charge au titre des créances douteuses avec des parties liées. Il n'existe pas de garanties données ou reçues avec des parties liées.

### 5.25.2. Rémunération des principaux dirigeants

Les informations relatives aux mandataires sociaux correspondent aux rémunérations versées aux administrateurs, DG, DG délégués, membres du COMEX ou toute personne répondant à la définition de « key personnel » d'IAS 24.9.

En milliers d'euros	30/09/2021	30/09/2020
Rémunérations brutes	1 080	842
Actions gratuites	548	396
<b>Total</b>	<b>1 628</b>	<b>1 238</b>

Il est prévu que Monsieur Sacha Vigna percevra, en cas de départ contraint de la Société, une indemnité de départ d'un montant égal à 300.000 €. En cas de cumul de l'indemnité de départ au titre du mandat social et d'une indemnité de licenciement au titre de son contrat de travail, le montant total perçu par Monsieur Sacha Vigna à ces différents titres sera globalement plafonné à 300.000 €. Le versement de cette indemnité sera soumis à la réalisation d'une condition de performance dont les termes ont été réitérés à l'occasion d'une séance du conseil d'administration de la Société en date du 21 février 2018, étant toutefois précisé que la notion de départ contraint a été précisée et inclut désormais les cas de départ liés à un changement de contrôle de la Société et/ou un changement de stratégie